

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 9 NOVEMBRE 1978 - N°786

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

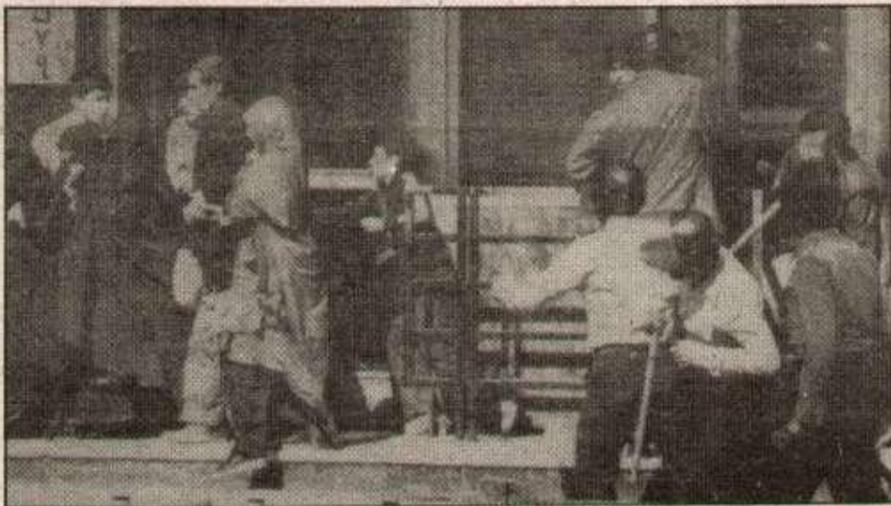
MOBILISATION GÉNÉRALE AU CAMBODGE

● *Les autorités vietnamiennes massent des dizaines de divisions à la frontière et multiplient les incursions en territoire cambodgien.*

● *La radio cambodgienne annonce la mise en état d'alerte de Phnom-Penh et des provinces du Bec de Canard.*

Malgré les chars GREVES ET MANIFESTATIONS SE POURSUIVENT EN IRAN

Mercredi matin : l'armée tire sur une manifestation
à Zandjan : 5 morts, des dizaines de blessés



Bien que les chars aient pris position dans la rue depuis dimanche, les manifestations n'ont pas cessé, notamment à Téhéran, Machhad et Hamadan, ville où l'armée a fait plusieurs morts. Par ailleurs les 37 000 ouvriers du pétrole poursuivent leur grève qui dure depuis plus d'une semaine et a fait ralentir la production de 6 millions de barils par jour à 2 millions.

Lire en page 6

La radio de Phnom Penh a annoncé que la capitale du Kampuchéa Démocratique et ses environs ont été placés en état d'alerte.

Les préparatifs pour une nouvelle offensive sont très intenses du côté vietnamien — troupes massées à la frontière, arrivée d'armement lourd soviétique.

La signature du traité d'amitié soviéto-vietnamien ce week-end accroît encore les menaces. L'article 6 du traité affirme que «lorsque l'un des deux signataires est agressé ou menacé de l'être, les deux parties se consulteront pour prendre des mesures appropriées susceptibles d'assurer leur paix et leur sécurité».

Où sont les agresseurs aujourd'hui en Asie du sud-est ? Et qui menace le Vietnam ? Aucun autre pays que le Vietnam ne prétend dominer d'autres pays en Asie du sud-est. Pour le Cambodge, le sens de la visite de Le Duan à Moscou n'en est que plus clair : l'URSS et le Vietnam ont mis au point ensemble leur coopération dans l'agression en préparation, l'URSS assurant au Vietnam à la fois l'armement et l'appui politique.

Lire en page 8

LE SCANDALE KISMOUNE

Il y a trois ans, Youssef Kismoune était condamné à 20 ans de prison par le tribunal de Beauvais, pour le meurtre d'une vieille dame. Depuis un mois, Youssef Kismoune qui a toujours proclamé son innocence, fait la grève de la faim, seul moyen de se faire entendre.

Interrogé à la radio, le ministre de la Justice Alain Peyrefite s'est déclaré «suffisamment troublé pour avoir mis en marche la procédure qui peut conduire à une révision». Mais il ne paraît pas disposé à accélérer ce processus : Peyrefite ne croit pas aux erreurs judiciaires et la grève de la faim lui paraît un «chantage».

Kismoune, rappelons-le, a été condamné sans autre «preuve» que la dénonciation de deux cafetiers qui l'avaient déjà accusé d'un vol dont Kismoune avait été reconnu innocent...

Lire en page 3

Manifestation à Naplouse contre Camp David

Une manifestation s'est déroulée mardi à Naplouse regroupant des milliers de palestiniens, l'une des plus importantes de ces dernières années.

Ils marquaient ainsi leur opposition aux accords de Camp David. Les maires de Hebron, Ramallah, et des principales villes de Cisjordanie participaient à la manifestation au cours de laquelle le maire de Ramallah a prononcé un discours résumant leurs position : «Nous devons dire non à toutes ces choses que nous proposons les Américains et l'Égypte... Ils ne nous donnent rien en tant que Palestiniens». Il dénonçait également le plan d'autonomie interne prévu par Israël.

Nouvel incendie au foyer Sonacotra de Nanterre

Lire en page 8

Nice : inculpation du PDG du Casino Ruhl

Lire en page 8

Le Quotidien du Peuple
gravement menacé
25 millions
pour
votre quotidien !

Lire en page 2

Tribune de discussion pour le 3^e Congrès du Parti Communiste Révolutionnaire m-l



La tribune de discussion pour le 3^e Congrès du PCR ml est ouverte aux organisations du Parti, à ses sympathisants et ses amis. Dans ce cadre, les nombreuses contributions qui sont attendues pourront être publiées selon l'ordre et l'intérêt de la discussion. Le camarade Jacques Wandler, membre du Comité central et chargé par lui de cette tâche, répondra chaque fois que cela sera utile à ces contributions pour éclaircir le sens des modifications dans le projet et éventuellement, les développer.

Centralisme démocratique : unité du Parti

Dans le chapitre «pour faire la révolution, il faut un parti révolutionnaire» figure une étrange définition ; je cite «renforcer le centralisme démocratique c'est parvenir à un haut degré de centralisme sur la base d'un degré élevé de démocratie : l'individu se soumet à l'organisation, la minorité à la majorité, l'échelon inférieur à l'échelon supérieur, l'ensemble du Parti au Comité central élu par le Congrès».

Pourquoi cette définition est-elle étrange ? Parce qu'elle résume le centralisme démocratique à un seul de ses aspects ; à savoir le centralisme, qui se marque par l'observation des 4 «règles» de discipline qu'elle énonce (...)

Je voudrais bien avoir des précisions sur cet intéressant lapsus (si c'en est un) ainsi que sur la phrase mystérieuse «par la concentration des idées justes, le centralisme démocratique permet la réalisation de l'unité du Parti».

L.M. Laon

Les règles dont tu parles ne réfèrent pas au seul centralisme, mais à la relation qui le lie à la démocratie.

Le principe «la minorité se soumet à la majorité» est bien, en effet, le principe clef de la démocratie, quelle que soit sa forme. (Directe, fédérée, centralisée...). La démocratie

comprend deux aspects indissociables : d'une part elle implique un large débat, une riche confrontation de points de vue ; d'autre part elle exige une application stricte des décisions qui en découlent. Sans ce deuxième aspect, le débat n'aurait plus aucun sens évidemment. Il résulte de cela que la discipline ne procède pas du seul centralisme, mais bien aussi de l'application de la règle majoritaire.

Dans le Parti, la démocratie se développe dans un cadre centralisé : c'est le Comité central élu, qui est chargé d'appliquer et de développer le programme adopté par le Congrès : ses décisions valent pour l'ensemble du Parti, et ce d'une manière égale.

Le centralisme tel que nous le concevons comporte donc en lui-même deux aspects : d'une part, c'est au Comité central qu'il revient de prendre des décisions. D'autre part, comme il prend ces décisions au nom du tout, il doit s'appuyer sur l'expérience du Parti, solliciter son initiative, organiser le débat sur la base de sa pratique, donner à tous les moyens de se forger un point de vue, par l'éducation, la circulation des idées, etc.

C'est la concentration des idées justes, partie intégrante du processus d'élaboration de la ligne, qui donne son contenu au centralisme démocratique, et permet de mieux com-

prendre les liens qui unissent centralisme prolétarien et démocratie prolétarienne. Il n'y a là rien de très mystérieux :

Sans le centralisme, c'est-à-dire sans concentration des idées justes recueillies, la démocratie perdrait une partie de son objet. Le débat ne permettrait pas de dépasser les points de vue initiaux ou partiels : l'unité ne parviendrait pas à s'établir et les conditions d'application de la règle majoritaire seraient rendues très difficiles.

Sans démocratie, c'est-à-dire sans débat large sur la ligne, sans rassemblement des idées et examen des idées justes, le centralisme ne pourrait pas non plus fonctionner très

correctement : le Parti risquerait d'aboutir à des analyses superficielles ou hâtives et même à des jugements faux qui mettraient en cause sa ligne politique : son unité et sa capacité à agir du même pas seraient ainsi compromises.

Pour conclure, il apparaît qu'aucune des règles définies dans ce passage ne réfère à un seul des aspects du centralisme démocratique. Chacun renvoie en fait à la façon particulière dont se combinent, au sein du Parti, le centralisme et la démocratie, à la façon aussi dont, pour l'action, il réalise son unité interne.

J. W.

Le Quotidien du Peuple gravement menacé

25 MILLIONS POUR VOTRE QUOTIDIEN

Nous publions aujourd'hui une nouvelle liste de la souscription du *Quotidien du Peuple* pour les 25 millions.

Camarades, amis, lecteurs, nous ne devons pas ralentir l'effort entrepris mais, au contraire, donner encore plus de vigueur à l'élan qui a permis déjà de rassembler une proportion importante de la somme, indispensable à la survie du *Quotidien*. Grandes ou petites, les sommes, qui représentent toutes un effort de chacun, doivent continuer d'affluer. De même, continuez à nous faire parvenir vos témoignages, qui rendent compte de vos initiatives sur votre lieu d'habitation ou de travail, parmi vos parents ou amis, pour sauver le *Quotidien du Peuple*, pour que vive la presse communiste, gravement menacée.

Clermont Ferrand	
Collecté.....	1 250
Chambéry	
D.G.....	250
Vaulx en Velin	
Un camarade.....	1 000
Marseille	
P.F.....	500
Des instituteurs.....	450
J.D.....	250
Ventes.....	300
M.I.....	200
Des révolutionnaires.....	150
F.A. pour les 12 pages.....	150
Paris 19 ^e	
Des camarades.....	200
G.B.....	70
Pau	
D. avocat.....	100
Mortagne	
N.D.T.....	100
Total.....	4 970
ANCIEN TOTAL.....	134 066
NOUVEAU TOTAL.....	139 036

Pour les 25 millions du *Quotidien du Peuple*, je verse F.
 Nom :
 Adresse :

Etablir les chèques à l'ordre du *Quotidien du Peuple* : CCP ; centre Paris, compte N° 23 132 48 F
 Crédit Lyonnais : agence ZU 470 compte N° 7 713 J

Un secrétaire de section du PCF démissionne publiquement

«J'AI PENSÉ POUVOIR DISCUTER DE TOUT CELA DANS LA PRÉPARATION DU 23^e CONGRÈS»...

Yves Bornat, secrétaire jusqu'en juillet dernier de la section PCF de Lanester dans le Morbihan, a rendu public il y a quelques jours sa démission. Dans sa déclaration il indique notamment : «Il y a une crise grave, dans le PCF, dans sa politique. Pour quoi allons-nous lutter ? Pour quel socialisme à la française s'il est impossible de gouverner avec la gauche non communiste ? De plus, le socialisme des pays de l'Est a fait faillite (...) J'ai pensé pouvoir discuter de tout cela dans la préparation du 23^e congrès du PCF. Malheureusement, il n'y a que la base qui discute vraiment (...) L'appareil du PCF est ainsi fait que dans les cellules seulement, il y a de véritables élections de responsables. Au-delà, les responsables sont ceux de la direction. Rien ne changera réellement parmi les cadres du Comité central, alors qu'il faut presque tout changer parce qu'ils ont fait faillite devant le peuple et les forces de gauche. Voilà en quelques mots pourquoi je quitte le PCF après 16 ans d'activité où j'ai mis tout mon cœur.»

Cette démission face à l'absence de débat démocratique dans l'ensemble du PCF en annonce bien d'autres. Combien de militants sérieusement ébranlés suite à l'échec de la gauche aux dernières législatives et sur le point de donner leur démission se sont finalement résolus à «faire l'expérience de la préparation du 23^e congrès ?» Yves Bornat a vite compris que la préparation du prochain congrès ne serait pas plus démocratique que les précédentes.

Le Quotidien du Peuple
 Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
 CCP N° 23 132 48 F - Paris
 Directeur de Publication : Y. Chevet
 Imprimé par IPCC - Paris
 Distribué par les NMPP
 Commission Paritaire : 56 942

Téléphonez au *Quotidien*
 636 73 76

Budget de la Défense Nationale

PRIORITE AUX EQUIPEMENTS

Le budget de la Défense Nationale, tel que les députés l'examinaient mardi, est en accroissement de 14% sur celui de l'année dernière, soit une augmentation légèrement plus sensible que le budget d'ensemble. Cette année, l'effort a été mis sur le développement d'un certain nombre de

Le budget de la défense s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation militaire, votée en juin 1976, et qui prévoit un plan d'équipement pour l'armée jusqu'en 1982. Jusqu'ici, un certain retard a été pris dans l'application de cette loi, retard qui nécessitera très probablement une révision des prévisions l'an prochain. En attendant, on peut observer quatre grandes orientations dans le budget 1979.

LA FORCE NUCLÉAIRE

Tout d'abord, un effort sensible dans le développement de la force nucléaire stratégique. Celle-ci voit ses moyens accrus de 30%. Une somme importante est dégagée pour la réalisation du missile air-sol à moyenne portée dont seront équipés les mirages 2 000 en 1982. Cet effort peut être consenti du fait de l'achèvement du programme Pluton. Mais c'est bien sûr la mise en chantier du sixième sous marin nucléaire, annoncée par Giscard le 25 septembre dernier, qui retient l'essentiel des crédits. Secondairement, 90 millions sont affectés au «Tonnant», qui entrera en service en 1980.

Le deuxième axe de ce budget est le développement des crédits consacrés à la recherche militaire. Il est vrai que l'armée française a pris un certain retard dans ce domaine depuis deux ans.

DES MATÉRIELS NOUVEAUX

Troisième axe : l'équipement conventionnel. Si l'on s'en réfère aux chiffres communiqués, il est impressionnant. Ainsi, la marine nationale se verra dotée en 1979 d'une corvette et de deux avions, l'armée de l'air de 16 avions Jaguar et de 23 Mirage F1 de combat, et l'armée de terre des nouveaux chars AMX 10-RC, engins équipés d'un télémètre laser permettant le tir de nuit. Il faut également ajouter l'apparition de 5 000 premiers fusils FAMAS 5,56, les déjà fameux «clairons». Les capacités de l'armée de terre vont s'en trouver confortées. Pourtant, les équipements que touchera l'armée l'an prochain proviennent pour la plupart de crédits débloqués il y a deux ou trois ans. Les dépenses envisagées l'an prochain, et qui donc seront concrétisées au plus tôt en 1980, font apparaître une nette préférence pour la marine nationale. Il s'agit pour le

gouvernement de combler un retard très important, la plupart des navires approchant la limite d'âge, et aussi de tenter de calmer une grogne d'état-major qui trouve largement sa répercussion politique. Pourront donc être mis en chantier trois sous marins d'attaque, six corvettes, sept avisos, cinq bâtiments antimines, et deux pétroliers ravitailleurs. L'armée de terre est moins bien

matériels de la force de dissuasion stratégique, ainsi que sur le secteur «recherches et développements». Au total, le budget de la Défense Nationale représente quelques 77 milliards de francs, soit 18,28% des dépenses de l'Etat, ou encore 3,26% du produit intérieur brut.

stagnation des dépenses de fonctionnement risque à terme de poser des problèmes, ne serait-ce que parce que l'entretien et la réparation des matériels sophistiqués nécessite des moyens dont l'armée ne semble pas disposer.

Concernant le budget de la défense nationale, il convient de signaler l'ampleur des moyens donnés à la gendarmerie, uniquement tournée vers «l'enne-

mi intérieur». 1 000 nouveaux postes de gendarmes seront créés l'an prochain, et les différentes unités se verront dotées de 1 323 véhicules, 400 motos 22 vedettes, et un hélicoptère supplémentaires. Et aussi de 9 chars d'assaut, mis à la disposition de la gendarmerie mobile, celle que connaissent si bien les grévistes.

Nicolas DUVALLOIS



Le nouveau fusil français FAMAS 5,56 dit «le clairon».

lotie, malgré la commande de 215 chars AMX, 350 engins blindés, 2 350 véhicules tactiques et 22 hélicoptères. Enfin, 48 000 fusils clairons vont être commandés. Quant à l'armée de l'air, si elle pourra toucher des Transall (huit) et des avions d'entraînement, elle ne touchera que quatre Mirage 2 000, contre 20 prévus par la loi de programmation militaire. Il paraît que le retard est dû à des imperfections techniques non maîtrisées.

DES MOYENS DE FONCTIONNEMENT LIMITÉS

Le quatrième grand point de ce budget 1979 concerne les dépenses de fonctionnement, et là, on peut constater un fort ralentissement. Selon le ministre, cela est dû au fait que les efforts envers les militaires ont été très importants ces dernières années. Il est vrai que depuis l'apparition de la contestation dans l'armée, les officiers et sous-officiers engagés ont été particulièrement «arrosés». Les soldats du contingent, eux ne verront leur «salaire» augmenté que dans des proportions dérisoires : 9 F par jour au 1^{er} juillet, contre 8,50 Faujour'hui.

Cette disproportion entre l'accroissement des équipements militaires et la

HALTE AU RACISME !
Pour la libération
de Diakete Mahmadou !

Diakete Mahmadou est incarcéré à Fleury Mérogis depuis le 12 novembre. Qui est-ce, ce Diakete ? Un dangereux criminel ? Un nouvel ennemi public numéro 1 ?

Diakete Mahmadou est immigré malien. Voilà son crime ! Venu en France pour chercher un travail, il fuit le chômage et la misère de son village natal : une misère qui n'est pas tombée du ciel d'ailleurs.

Diakete confronté avec les multiples démarches à faire afin d'obtenir une carte de séjour, n'arrive pas à se faire régulariser ; il devient un «sans papiers», vit dans l'illégalité et se débrouille comme il peut pour avoir un logement, du travail. Mais, n'est-ce pas là une miraculeuse coïncidence de circonstances : un jour, Diakete, en se promenant du côté de Barbès se voit offrir une carte d'identité française pour la somme modique de 2 500 F. Finies l'insécurité et la clandestinité : même une identité ça s'achète !

Avec sa fausse carte d'identité française, Diakete arrive à travailler comme intérimaire à droite et à gauche et finit par se faire embaucher comme OS chez Citroën Levallois. Diakete envoie chaque mois chez lui un mandat pour la famille. Un train train qui finit par être brusquement interrompu le 12 novembre. Ce jeudi-là, à la sortie de l'équipe du matin, en rentrant chez lui, Diakete est contrôlé par les flics au métro Levallois. Ils s'aperçoivent que les papiers que Diakete leur tend sont faux et ils l'emmènent au dépôt de Nanterre, puis à la prison de Fleury-Mérogis. Diakete passe en jugement le jeudi 9 novembre à Nanterre. Voilà le «cas» Diakete (...).

En refusant la régularisation à de nombreux immigrés, en contrôlant sans arrêt, en quadrillant certains quartiers (Barbès, Belleville, Stalingrad...), en expulsant des «sans papiers», l'Etat cherche à faire régner la peur chez les immigrés, pour qu'ils se taisent, pour créer une

SUSPENSION
DE LA TREVE
ENTRE BARRE
ET RPR

La trêve consenti par Chirac il y a quelques semaines à l'endroit du gouvernement a connu une suspension provisoire. L'occasion en a été fournie par un discours de Barre le dernier jour de son voyage dans l'île de la Réunion. «Je ne viens pas ici pour faire de la pêche aux voix comme d'autres vont à la pêche aux moules. Je ne prendrais jamais la responsabilité de répandre des illusions». C'est l'éditorialiste de la *Lettre la Nation* qui reprochait à Barre dès le lendemain de se prêter à «une opération de désunion de la majorité». L'après-midi de lundi, Chirac répondait au micro de *Radio Antilles* au moment où il s'apprêtait à quitter Pointe à Pitre : «Je ne

veux pas croire qu'il m'ait accusé de venir pêcher des voix (...) Ce serait porter un jugement sur la médiocrité de mes motivations ce qui serait indigne de la part du Premier ministre qui a été ministre de mon gouvernement. Je ne veux pas croire qu'il se soit laissé aller à une telle observation».

La question se pose : pourquoi Barre a-t-il pris la responsabilité de cette nouvelle polémique alors que l'attitude pacifique du RPR lui est plus profitable ? *Le Figaro* bien informé des problèmes de la droite affirme que le Premier ministre aurait la conviction que, dès le printemps prochain, le RPR, mettrait brutalement fin à la trêve.

Elections européennes :
Front autogestionnaire
divisé

Le Mouvement pour une Alternative Non Violente co-listier du PSU lors des dernières législatives s'est prononcé lors de son congrès pour le boycott des élections européennes. Le PSU pour sa part appelle à constituer, dans la perspective inverse, «une liste élargie».

main d'œuvre docile et pas chère (...).

Et vis-à-vis des Français, l'Etat, sous l'étiquette «opération sécurité» vise à développer le racisme en faisant passer les immigrés pour responsables de la crise, essayant de mettre dans la tête des Français que «l'on doit se méfier des immigrés qui sont tout le temps contrôlés».

Ce que ça peut donner comme résultat, on l'a vu : la torture d'un jeune Algérien à Toulouse.

Mais... ce que ça peut donner également, comme récemment au métro Place d'Italie : un camarade africain est arrêté et enchaîné à une grille. Des gens, français et immigrés s'arrêtent pour engueuler les flics, vont au poste de police avec eux, jusqu'à ce que le camarade soit relâché ! Il n'y a que ça comme réponse à la politique raciste et chauvine de l'Etat : l'unité des Français et des immigrés ! C'est cette unité-là qui va compter aussi pour Diakete, parce que la justice, on la connaît un peu : pendant un premier

temps elle refuse d'inculper Thierry Neveu, le tortionnaire de Toulouse (après, suite aux protestations, elle est obligée de faire marche arrière) (...).

Si Diakete, et avec lui tous les immigrés, reste isolé, il sera gardé en prison, puis expulsé. Par contre, s'il y a des gens prêts à agir, le juge sera obligé de le libérer.

Correspondance

Pour tout contact :
Permanence anti-expulsion
53, rue de Silly
Boulogne-Billancourt

Les camarades de Diakete, les permanences anti-expulsions de Boulogne-Billancourt et du centre, appellent à venir soutenir Diakete lors de son procès, au Palais de Justice, à la 18^e chambre.
Tous au Palais de Justice
jeudi 9 novembre
à 13 h 30

NON
AUX EXPULSIONS !
REGULARISATION
DES SANS - PAPIERS !

● Accident de travail à Merlebach

1 ouvrier est tué au siège de Merlebach, lundi matin.

Coïncé entre une berline qui venait de quitter les rails et la paroi d'une bowette, un ouvrier d'une société travaillant pour le compte des houillères du bassin de Lorraine a été tué au siège de Merlebach au puit 5. L'accident s'est produit à 8 h 15 à l'étage 1036.

C'est un ouvrier immigré Salah Hadjaze, 43 ans, il habitait un foyer de travailleurs immigrés de Forbach (c'est un foyer Sonacotra en lutte). Il a été tué sur le coup. Il avait 7 enfants au pays.

Les travailleurs immigrés du foyer ont aussitôt organisé la solidarité : après une minute de silence à la mémoire de leur camarade, ils ont entrepris une collecte.

● Le 15 novembre de la CGT se terminera à Beaubourg

«Point d'orgue de la journée du 15 novembre, le plateau Beaubourg se transformera, l'espace de l'après-midi, en une immense caisse de résonance. Le choix de l'endroit n'est pas un hasard. Haut lieu de la vie culturelle contemporaine, mais aussi symbole de l'industrie moderne par sa conception architecturale, le centre Beaubourg recevra les plus éminents représentants de ces techniques nouvelles : les travailleurs sacrifiés par le gouvernement et le CNPF». C'est ainsi que la Vie Ouvrière de cette semaine présente, très brièvement et sans la mettre beaucoup en valeur, cette journée d'action CGT sur le chômage. Cette journée, qui devait être au départ une initiative importante, se terminera par un discours de Georges Séguy.

● Grèves dans les mines de potasse d'Alsace

Depuis maintenant plus d'un mois, les mineurs de potasse d'Alsace ont entrepris de faire céder la direction des MPDA (mines de potasse d'Alsace). Leurs revendications portent sur la réduction du temps de travail hebdomadaire, l'amélioration du pouvoir d'achat et l'augmentation de la prime de chauffage.

Des discussions avaient eu lieu lundi, mais les propositions étaient jugées notoirement insuffisantes par les syndicats. La CGT, tout en précisant qu'il n'y avait pas rupture des discussions, a même voulu marquer son mécontentement en quittant la table des négociations.

Les grèves tournantes ont donc repris pour les 6 400 mineurs des MPDA.

● Grève à Frigécrème

Pendant plusieurs semaines, les débrayages se sont succédés à l'usine Frigécrème de Saint Herblain, sur la question des salaires, des conditions de travail, et le statut des saisonniers. Le 27 octobre, les syndicats appelaient à bloquer la production et à occuper l'usine, ce qui fut fait, brièvement. Mais la direction étant absente, pas de négociation...

● Encore une reprise abusive (Sarthe)

Une famille de petits fermiers, exploitants au «Petit Houx» depuis 21 ans, est expulsée par une propriétaire qui, comme à Mésanger pour l'affaire Pellerin - Rétière, n'exploite pas personnellement la terre.

Le Comité de défense et les Paysans Travailleurs de la Sarthe indiquent que «pour obtenir l'accord du tribunal, la propriétaire s'est fausement déclarée fille d'agriculteur, alors qu'elle est fille de mécanicien».

D'après APL

● Les tas d'ordures ont recommencé à grossir sur les trottoirs parisiens. Devant le refus de Tibéri (adjoint de Chirac) de satisfaire les revendications des travailleurs, le mouvement de grève a repris. Les syndicats envisagent, au cas où la mairie maintiendrait son intransigeance, d'appeler tous les travailleurs du nettoyage légouttiers, ba-

layeurs, éboueurs...) à la grève générale.

● Les travailleurs de certains secteurs et sous-stations parisiennes de l'EDF ont manifesté leur mécontentement dans la journée de mardi en coupant le courant dans plusieurs quartiers de Paris. Ils protestent ainsi contre l'aggravation de leurs conditions de travail.

Semaine d'action à la SNCF ENCORE LOIN D'UN MOUVEMENT «TOUTES CATEGORIES»

● Le mouvement des travailleurs de la SNCF se poursuit ; après les roulants dont la grève s'est achevée dans la journée de lundi, ce sont les agents du Matériel (réparation des wagons...) et les agents des bureaux administratifs qui ont arrêté le travail jusqu'à mercredi soir minuit. Le 3^e préavis de grève déposé concerne les agents de gare et de la Sernam (le «point fort» de ce dernier mouvement devant, selon les fédérations syndicales, avoir lieu le 10).

Quelle est l'efficacité d'un tel mouvement ? «Il est préférable en tout cas aux sempiternelles journées de 24 heures» déclarait mardi un responsable de la fédération CFDT cheminote. «On ne veut pas d'un «tous ensemble» qui ne serait qu'un feu d'artifice... et puis sans lendemain, c'est-à-dire d'un mouvement de grève de 24 ou 48 heures qu'on recommencerait au mois de février par exemple. Bref, des mouvements comme on en a tant fait, les travailleurs ne veulent plus de ça, c'est inefficace. La SNCF, à chaque fois, disait : «Laissons passer les 24 heures, après ça ira. Elle pouvait faire des prévisions. Avec le mouvement actuel (plusieurs jours au fur et à mesure des prises de service - NDLR), ça désorganise le trafic.»

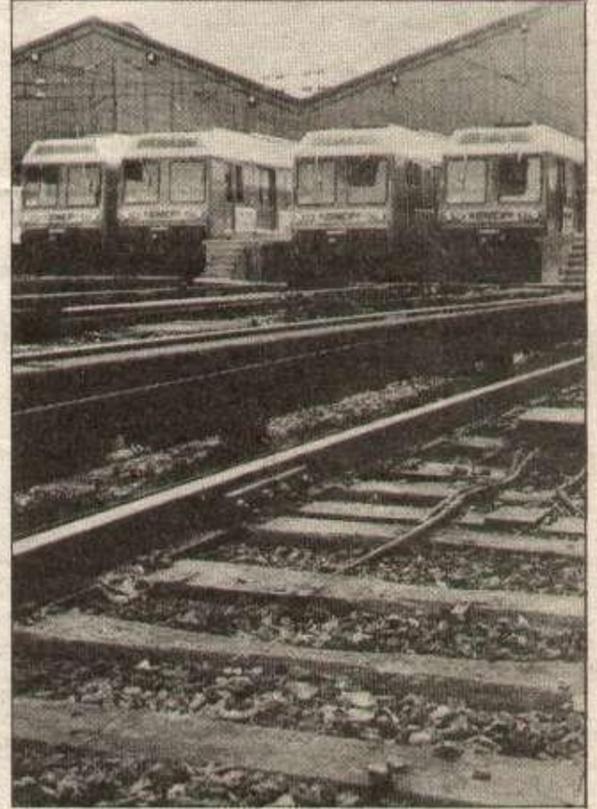
L'adoption de la grève sous sa forme actuelle de la part des fédérations cheminotes n'est pas sans lien avec la désaffection de plus en plus grande des cheminots vis-à-vis des

grèves de 24 heures inefficaces, dont était particulièrement partisane la fédération CGT.

Reste le problème d'une grève qui est appelée systématiquement catégorie par catégorie. Selon la fédération CFDT, les choses, depuis le mouvement des cheminots du mois d'octobre, ont tout de même évolué sensiblement dans le sens d'une lutte commune des différentes catégories.

«La première phase du mouvement (octobre) a amené chaque catégorie à se déterminer elle-même sur ses propres revendications, ce qui a entraîné un calendrier de grève pour les agents du matériel de la voie, de la circulation, ect. sur une longue période du 1^{er} au 26 octobre... Aujourd'hui, on constate des préavis de grève qui concernent plusieurs catégories, chacun sur 4 ou 5 thèmes revendicatifs seulement, sur une période plus courte du 3 au 10 novembre.»

Les agents du matériel



et des bureaux d'une part, les agents de gare et de la Sernam d'autre part, ont été appelés à cesser le travail ensemble, ce qui n'était pas le cas en octobre, veut dire par là la fédération CFDT.

Là encore, une telle décision n'est pas sans lien avec l'exigence, constatée dans le mouvement d'octobre, d'une lutte «toutes

catégories». Les cheminots du dépôt de la Villette (Paris Est) l'ont mise en pratique durant ce week-end par une grève de l'ensemble des catégories durant trois jours.

On est toutefois encore loin d'une globalisation de la lutte à l'ensemble des catégories.

R.F.

Le Havre : grève des loyers 65 résidents immigrés devant le tribunal

Mardi après-midi, 65 résidents du foyer AGEFO du boulevard de l'Amiral Mouchez, au Havre, passaient devant le tribunal d'instance. La direction de l'AGEFO leur intentait ce procès, pour non paiement des loyers. A la demande de l'avocat des résidents, le procès a été reporté à huitaine (mardi 14 novembre 14 h 30)

A l'origine de cette grève des loyers, l'annonce d'une augmentation des loyers de 6,5 % en juillet dernier. La riposte a été immédiate, d'autant plus que le gérant, calculant large les 6,5 % d'augmentation, est allé jusqu'à 15 % de plus, au lieu de 11 % et quelques centimes. Les résidents sont d'autant plus révoltés que cette hausse abusive dépasse de beaucoup celles enregistrées dans les autres foyers de la région ou de Paris. Une augmentation d'autant plus injustifiée que le foyer est dans un état assez

lamentable : les sanitaires ont besoin d'être réparés, de même que les pièces de menuiserie... Comme dans beaucoup de foyers, il n'y a pas de téléphone automatique et les draps sont changés très peu souvent.

● Les CRS ne chôment pas. Plusieurs usines ont été évacuées par la police depuis le début de la semaine. A Cherbourg, à l'usine de la Socoval ; à Bordeaux aux chantiers de la Socae ; à l'usine Lacq-service à Artix dans les Pyrénées-Atlantiques... Les sinistres uniformes noirs multiplient leurs mauvais coups contre les travailleurs en lutte. A Bordeaux et à Cherbourg, plusieurs milliers de personnes ont manifesté en signe de protestation.

● Arcachon : l'hôpital fermé pour infection

La ville d'Arcachon s'enorgueillissait d'un hôpital neuf et moderne, celui-ci a été contraint de fermer ses portes à la suite d'une infection générale. Inauguré en juin dernier par le ministre de la Santé, Veil, l'hôpital Jean Hameau ne manquait de rien, sauf d'un pavillon pour les personnes du quatrième âge, impotentes ou invalides... Le pavillon n'avait pu être construit faute de crédits, et les différents services étaient contraints de recevoir ces personnes. Mais cette promiscuité entre les opérés et les vieillards porteurs de germes résistants, devait obliger le 30 octobre le service de chirurgie de fermer ses portes.

Voilà qui illustre la politique de Veil en matière de santé !

● Le viol est quotidien, nos luttes y mettront fin !

Nous n'avons pas toutes été violées, mais le risque est là ; sifflées, draguées, suivies, insultées dans la rue ; au travail, les avances des chefs et des patrons ; agressées par la publicité et la pornographie qui expose, morcellent et vendent notre corps... C'est le lot de toutes les femmes, quand ce n'est pas l'acte criminel : le viol.

Le Collectif Femmes contre le viol tient une permanence les mardi et jeudi de 18 heures à 22 heures, 34 rue Vieille du Temple à Paris. Téléphone 278 70 38.

Un lieu pour briser l'isolement, pour s'informer sur tous les problèmes juridiques et médicaux ; un lieu pour discuter, réfléchir et organiser des actions contre le viol et des actions de riposte à toutes les formes d'agressions sexistes.

Femmes, contre le viol, solidarité !

Communiqué

LE DOSSIER NOIR DU CHOMAGE

ANPE : Attention ! Nouveaux Projets d'Exploitation

LE RAPPORT FARGE SUR L'ANPE

Augmenter la mobilité de l'emploi, camoufler la moitié des chômeurs

Connu — par une fuite — au moment où la question de l'indemnisation du chômage commençait à être discutée entre patronat et syndicats, à un moment où la campagne contre les « faux chômeurs » battait de nouveau son plein, le rapport Farge a fait l'effet d'une bombe. Prétendant simplifier les choses, rendre à l'Agence son rôle de placement, le rapport se présente donc comme voulant remettre de l'ordre dans la maison, et donner aux chômeurs les chances de trouver du travail.

Avant même d'aller plus loin, une mise au point s'impose : comment peut-on sérieusement envisager que l'ANPE, réorganisée d'une façon ou d'une autre, puisse résoudre un tant soit peu l'énorme problème du chômage ? Comment peut-on faire croire que les quelques dizaines de milliers d'offres non satisfaites, si elles trouvaient preneur, pourraient faire baisser considérablement le nombre de chômeurs ? Assurément, le problème n'est pas là. Alors, quels sont les buts des réformes en projet ?

Ils sont de deux ordres : d'abord, mieux servir les patrons, en leur fournissant la main d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin. Ensuite, faire disparaître des statistiques, et des caisses d'in-

demnisation, le maximum de chômeurs.

Pour ce qui est du premier point, le rapport propose de centraliser, au niveau de chaque département, les annonces qualifiées de « fines ». Au niveau local resteront les demandes d'emploi non spécialisées, dont les patrons ne manquent pas.

Pour plus d'efficacité, il y aurait « création, au niveau régional, de comités de gestion dont la présidence serait confiée au Préfet de région, en qualité de représentant du ministère du Travail, et la composition, numériquement limitée, laissée à son initiative sous réserve qu'il soit fait appel à des compétences professionnelles du « terrain ». En d'autres termes, les patrons entreraient directement dans la gestion de l'agence et se donneront les moyens d'exiger de tel ou tel chômeur qu'il se déplace selon leurs besoins, sous peine d'être radié.

Pour ce qui est du deuxième point, l'astuce employée pour diminuer le nombre d'inscrits est simple : il suffit de séparer la question des aides publiques et la question du placement ; il ne serait donc plus nécessaire de passer par l'ANPE pour toucher des indemnités, l'agence n'ayant plus pour but que de placer les chômeurs. Avec, dans le même

temps, un contrôle beaucoup plus serré sur les chômeurs, effectué par les différentes caisses. Avec encore un système d'avancement des agents de l'ANPE calculé sur leur taux de placement, autrement dit leur capacité à faire accepter n'importe quoi par les chômeurs ! Concrètement, il est probable que le pointage soit supprimé parce qu'il est considéré comme inefficace et remplacé par un « contrôle de la réalité de la recherche d'emploi ». Il est à craindre que les « missions d'enquête sur la vie privée des chômeurs s'intensifient », si l'on en croit le rapport Farge qui se plaint du nombre insuffisant de contrôleurs actuellement en service !

En quelque sorte, l'ANPE modifiée ainsi ne serait plus qu'une agence d'intérim un peu particulière, puisque de la recherche de l'emploi dépendra étroitement les aides versées.

C'est bien ce que recherche le gouvernement, sous cette forme ou sous une autre, les projets du RPR, du PR allant plus ou moins dans ce sens. Avec la réduction de l'indemnisation programmée par le gouvernement, cette transformation de l'ANPE et donc une bien grave menace contre les chômeurs. Il convient d'être vigilants.



LES CHÔMEURS SELON LE RAPPORT FARGE

«Des incapables, des paresseux, voire des agitateurs»

De Malthus à Boulin...

MALTHUS

«Un homme qui est né dans un monde déjà possédé, s'il ne peut obtenir de ses parents la subsistance qu'il peut justement leur demander, et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a aucun droit de réclamer la plus petite portion de nourriture, en fait il est de trop... Aussi dur que cela puisse paraître dans les cas particuliers, il faut que l'assistance s'accompagne toujours d'un peu de honte. Cet aiguillon est absolument nécessaire au bien général de la société.»

JACQUES RUEFF

Il s'est particulièrement illustré autour de 1930, à un moment où la question de voter l'assurance chômage était débattue au parlement. Selon ses théories, l'assurance chômage faisait perdre l'envie de travailler, et laissait intacte la combativité syndicale. Il fallait donc détecter les « chômeurs professionnels, les paresseux, objets de réprobation », refuser toute indemnité à « la femme dont le conjoint et les enfants travaillent, au jeune nourri par sa famille, à l'étranger qui n'a qu'à rentrer chez lui... ». De fait, l'assurance chômage était rejetée par le parlement, en 1930 !

M. QUESNEL (Ancien directeur de l'ANPE, en 72)

«Ne serait-il pas éventuellement plus exact de ne retenir comme chômeurs que ceux qui ont droit à l'une de ces aides (Aide publique ou ASSEDIC)». Notons au passage que 58,1% des chômeurs ne touchant aucune indemnité, seraient ainsi éliminés. Ce chiffre est à rapprocher de celui donné par Boulin comme étant celui des vrais chômeurs.

Toujours le même : «Nous négligerons l'effet des demandes manifestées par les jeunes de 18 à 19 ans, avant leur incorporation, considérant qu'elles n'ont pas le même caractère impératif et peuvent rester insatisfaites.»

L'Agence Nationale pour l'emploi, qui a tout juste 10 ans d'âge, va-t-elle disparaître ? C'est peut-être ce qui se prépare, dans le cadre d'une refonte complète de l'intervention de l'État sur la question du chômage. Ce qui le laisse penser, c'est bien sûr les déclarations presque quotidiennes de tel ou tel ministre, en particulier Boulin, et aussi le « rapport Farge » commandé par le même Boulin au sous-directeur du Crédit Foncier et qui préconise des modifications importantes de l'ANPE.

L'ANPE avait été créée en 1967, à un moment où le chômage n'avait pas encore atteint les sommets qu'il connaît aujourd'hui. Le but qui avait été fixé à cet « établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère du Travail » était, paraît-il, de « rendre transparent le marché du travail », de centraliser toutes les offres d'emploi. Légalement d'ailleurs, toute offre d'emploi faite par un patron devrait automatiquement passer par l'Agence. En fait, et de plus en plus, ce « monopole » légal était tourné : aujourd'hui, l'agence connaît tout juste une annonce sur 4 !

Pour les patrons, l'Agence devait en principe faire un travail

de tri des demandeurs d'emploi, leur envoyer des « Français s'ils ne voulaient pas d'immigrés » par exemple, ou telle ou telle qualification.

En fait, le personnel des ANPE s'est assez largement refusé à faire ce sale boulot, à effectuer un tri sévère selon les exigences des patrons. De ce point de vue, l'Agence est donc moins intéressante pour les patrons que les boîtes d'intérim, ou les petites annonces...

Enfin, ce que la bourgeoisie reproche à l'ANPE, c'est d'être incapable de fournir aux patrons des demandeurs d'emploi relativement qualifiés dont ils ont besoin, quitte à les déplacer. Là encore, les pressions, pourtant déjà nombreuses pour faire accepter aux chômeurs qu'ils se déplacent, sont jugées insuffisantes. Et dans le même temps, le rapport Farge estime donc que le système actuel encourage donc les chômeurs à le rester, parce que les contrôles sont insuffisants, inefficaces selon elle. D'après le rapport Farge, on a donc assisté à une « stagnation puis à une dégradation » des performances de l'ANPE, au niveau du taux de placement. Alors que d'un simple point de

vue des chiffres, le nombre d'offres d'emploi non pourvu en fin de mois est faible et traduit donc une impossibilité à peu près complète de trouver du travail pour le million et demi de chômeurs actuels, la bourgeoisie relance le vieux débat « vrais ou faux chômeurs ? ». M. Boulin lui-même s'est porté en tête, dans cette campagne. N'a-t-il pas déclaré récemment, dans une interview au Figaro qu'« 1 156 000 demandeurs d'emploi, ce n'est pas 1 156 000 chômeurs ». Ne trouve-t-on pas dans le rapport Farge cette appréciation scandaleuse selon laquelle les patrons se méfient de l'ANPE « comme recelant dans ses fichiers de demandeurs d'emploi une majorité d'incapables et de paresseux, sinon d'agitateurs ? »

Faux débat, aussi vieux que le chômage lui-même, et qui resurgit avec une particulière harogence chaque fois que la bourgeoisie est affrontée au problème de l'indemnisation du chômage dans de vastes proportions.

Boulin, Farge et Cie, se distinguent à peine des Malthus, Jacques Rueff ou Quesnel (ancien directeur de l'agence), dans leurs déclarations anti-chômeurs (voir encart).

L'Amérique au secours du Shah

Mardi Carter convoquait une session spéciale du comité d'études présidentielles à propos de la situation en Iran, session à laquelle assistaient notamment Cyrus Vance et Zbigniew Brzezinski. Les discussions n'ont pas été rendues publiques, mais la Maison blanche a couvert un communiqué du département d'Etat appuyant la formation du gouvernement militaire. «Le Shah a décidé de mettre en place un gouvernement militaire quand il est devenu évident qu'aucun autre gouvernement civil ne pouvait être formé pour rétablir l'ordre nécessaire à la préparation des élections», a déclaré le porte-parole du département d'Etat. Elle a

également révélé que l'ambassade des Etats-Unis en Iran avait demandé aux 41 000 Américains qui y travaillent (en dehors des militaires) qu'ils retournent à leur poste, les conditions le permettant.

Le soutien officiel américain au Shah apparaît sans partage. Il paraît indiquer que les Etats-Unis n'envisagent aucune alternative au Shah et qu'ils attendent que la politique de «libéralisation» réussisse. Le présence de 65 000 Américains aux différents niveaux de la hiérarchie militaire iranienne constitue dès lors une menace extrêmement grave d'intervention au cas où le mouvement se poursuivrait.

Sous-fifres RPR contre Khomeiny

Un obscur député RPR s'est donné une notoriété d'un jour en demandant au gouvernement de «mettre un terme rapidement» aux activités de l'Ayatollah Khomeiny. Salia, puisque c'est son nom, souligne «le caractère tout à fait anormal des déclarations... proférées par un étranger résident en France». Que n'a-t-il pris conscience il y a déjà quelques années du caractère tout à fait anormal des activités de la Savak à Paris ! Le gouvernement pour sa part a répondu par avance au député que le Shah ne lui avait fait aucune demande semblable et que le statut de Khomeiny, personnalité de passage en France ne permettrait pas de lui interdire de prendre la parole. Face aux incertitudes de l'avenir, la prudence conseille Giscard mais aussi les ténors du RPR qui se gardent bien de rentrer dans cette querelle.

Japon : base militaire soviétique dans les îles du Nord

Selon la presse japonaise, l'URSS édifie actuellement une base militaire dans l'île Kunashiri, une des quatre îles du Nord du Japon qu'elle occupe et qu'elle refuse de restituer. L'URSS avait déjà organisé des manœuvres dans l'île Etorofu au mois de juin. Le social-impérialisme a renforcé sa présence dans ces îles ces derniers mois et a interdit à un grand nombre de japonais de s'y rendre, alors qu'ils avaient l'habitude d'y faire des visites de famille.

URSS : coup de semonce aux «eurocommunistes»

Zagladine, adjoint de Ponomarev au département des relations internationales du parti de Brejnev, s'est livré dans la Pravda à une vive attaque contre l'«eurocommunisme». Selon lui, il s'agit d'un courant «largement répandu par la propagande impérialiste et dont le véritable objectif est d'essayer de dresser les uns contre les autres les partis communistes des pays capitalistes développés et ceux des pays socialistes, en premier lieu le PC soviétique». A propos des critiques au régime soviétique venant des partis occidentaux, il affirme que ceux-ci «suivent les traces de notre ennemi de classe commun». Pour bien mettre les choses au point, Zagladine ajoute que la ligne du parti de Brejnev est une «boussole conduisant sur la voie juste» et «correspondant aux intérêts de l'humanité».

Après la visite de l'adjoint de Mengistu à l'Élysée

Les résultats de la visite du n°2 éthiopien ne semblent pas très riches. Il a été question du projet d'une conférence sur

la Corne de l'Afrique proposée par Giscard. Le dirigeant du DERG a parlé de la «grande franchise» des conversations.

Téhéran-Hamadan

● DE NOMBREUX MORTS ● ARRESTATIONS EN SERIE

Malgré le quadrillage militaire, des manifestations ont eu lieu à Téhéran et à Hamadan mardi. A Hamadan, l'armée a tiré faisant de nombreux morts, en même temps deux séries d'arrestations ont été organisées : d'anciens chefs du régime d'une part et des centaines de personnes soupçonnées de jouer un rôle dans les manifestations d'autre part.

LES BOUCS ÉMISSAIRES

L'armée au pouvoir a établi une liste de 52 personnes accusées de cor-

ruption, d'abus de pouvoir etc... choisis parmi les plus haies du peuple iranien en dehors du Shah. Dès mardi 35 d'entre elles étaient arrêtées parmi lesquelles on relevait le nom de Nassiri, ancien chef de la SAVAK, la police secrète ou de Homyun ancien ministre de l'Information dont le ministère fut remarqué pour les articles odieux qu'il inspirait. Ces quelques dizaines de personnes ne sont pas plus corrompues que celles qui les arrêtent, et la corruption du régime n'en peut être modifiée. Le sort attendu de ses boucs émis-

saires est qu'ils soient relâchés quand les choses se calmeront et puissent alors profiter des milliards amassés lors de leur passage au pouvoir, éventuellement en s'expatriant.

LES RAFLES

Ce spectacle de façade ne fait pas oublier la réalité de la rue : l'armée a entrepris des rafles dans divers secteurs de la population, étudiants, journalistes, fonctionnaires... personnes à leurs yeux ayant joué par leurs actions ou leurs écrits un rôle dans le développement des mani-

festations. Mardi matin, 600 arrestations auraient déjà été opérées, mais dans les milieux d'opposition on rapportait qu'une liste de 4 000 personnes avait été établie avant même l'installation du gouvernement militaire, ce qui laisse supposer que les arrestations doivent encore se multiplier. C'est la mise en œuvre d'une politique déjà rodée par le Shah. Elle consiste à arrêter toutes les personnes paraissant jouer de rôle d'intermédiaire entre les leaders et les masses, afin d'isoler ceux-ci puis de les arrêter à leur tour.

L'ARMÉE : DERNIER REMPART DU SHAH

● Le Shah a joué la carte militaire en nommant le général Gholam Reza Azhari, chef de l'Etat major de l'armée comme Premier ministre, cette tentative pour se maintenir au pouvoir à tout prix marque son échec à rallier les opposants même modérés à son régime. Malgré son discours faisant toujours référence à la libéralisation, les faits sont là : l'armée a repris le contrôle du pays, le parlement est dissous depuis lundi, le nouveau gouvernement ne compte que 3 ministres civils, 600 opposants sont arrêtés ainsi que des journalistes, les journaux

saisis à l'exception du «Rasthakit» l'organe officiel. Le recours à un gouvernement militaire s'est fait avec l'appui des USA dont un porte-parole du département d'Etat a déclaré : «La restauration de l'ordre et de la loi est essentielle. Le Shah a formé un gouvernement militaire lorsqu'il est devenu évident qu'on ne pouvait former un gouvernement civil capable de restaurer l'ordre public, ce qui est essentiel pour avancer vers des élections. Nous soutenons le Shah et sa décision».

Le nouveau premier ministre, le général Azhari, qui a reçu une instruction militaire aux USA dans un collège militaire du Kansas, comme de nombreux officiers iraniens, est un exemple de la coopération étroite avec les USA qui s'exerce à travers les 35 000 conseillers militaires américains résidant en Iran.

Le Shah a voulu faire de l'Iran la 5^e puissance militaire du monde. Dans ce but, plus de la moitié du budget est consacrée aux dépenses militaires, soit une somme de 9,4 milliards de dollars. Depuis 1973, l'Iran est devenu le premier client de l'industrie d'armement américaine, lui achetant 35 % du total de ses exportations. L'armée iranienne compte 412 000 hommes plus 60 000 policiers et la Savak, placés sous la direction de l'état-major militaire. Les généraux qui dirigent la Savak sont issus des services de renseignements de l'armée et ont pour la plupart été formés aux USA par la CIA. Deux cent cinquante officiers sont envoyés chaque année dans les centres d'instruction militaire américains.

LES DIVISIONS AU SEIN DE L'ARMÉE

Mais si l'armée est entraînée et équipée par les



L'armée iranienne fidèle au Shah

USA, il ne faut pas pour autant en avoir une vision monolithique. Si une bonne partie de l'armée est fidèle au Shah qui s'assure de sa docilité en nommant personnellement tous les officiers d'un rang supérieur à celui de colonel, d'autant, il reste qu'au cours des événements de ces derniers mois, des hommes du rang et même certains officiers ont parfois refusé de tirer sur la foule, souvent au péril de leur vie. Ainsi, sous une apparente unité, l'armée reste divisée. Il y a en fait deux armées en Iran : l'une qu'on pourrait appeler la garde prétorienne du Shah, formée de régiments d'élite, dont la fidélité lui est solidement acquise, l'autre, l'armée régulière, composée d'appelés, est moins encadrée

par les conseillers militaires américains ; c'est évidemment parmi cette dernière que l'on trouve le plus de soldats qui ont fraternisé avec le mouvement populaire. Des influences pro-soviétiques existent aussi parmi un nombre restreint d'officiers, membres du Parti Toudeh, même si ce dernier n'a pas le poids qu'il avait dans l'armée en 1953.

UNE ARMÉE CHOYÉE PAR LE RÉGIME

L'armée d'élite, fidèle garant du trône du Shah, se compose de militaires professionnels, bien entraînés et acquis à l'utilisation du matériel le plus moderne. Les corps d'armée qui composent cette armée d'élite sont la Garde impériale, les Rangers (com-

mandos), les unités blindées et les parachutistes. Les 100 000 hommes de l'armée de l'air occupent une place privilégiée dans la hiérarchie militaire. Cette armée est particulièrement choyée par le Shah qui lui consacre la plus grande part du budget militaire. La fidélité de ces unités d'élite au régime lui est acquise par des avantages financiers substantiels (les soldes sont double de celles des officiers de l'infanterie).

C'est à l'armée régulière composée des appelés et encadrés par des officiers issus du peuple que s'adressent tous les appels de Khomeiny à rallier le mouvement populaire.

Franck ROUSSEL

Le quotidien
du travailleur

VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES



Trop de tours à la Défense...

Trop de bureaux...

Pour restructurer les activités tertiaires, on a construit des millions de m² de bureaux à Paris et en région parisienne. On a vu pousser des tours de bureaux un peu partout, à la Défense, à Montparnasse, à la gare de Lyon, le long du périphérique etc... Les grandes villes de province n'ont pas été épargnées par cette spéculation.

Autour des années 70 les grands groupes sont demandeurs de surfaces de bureaux pour y concentrer toutes activités tertiaires autrefois exercées dans les différentes entreprises absorbées. On assiste alors à un fort mouvement spéculatif, des grandes banques en particulier, de construction de tours de bureaux. En région parisienne par exemple on a autorisé 416 000 m² de bureaux en 1966 alors qu'en 1971 il y en a eu 1,7 million de m². Ainsi pendant quatre ans on a construit plus de 5 millions de m². C'est aussi le cas à Marseille, à Lyon avec l'ensemble immobilier de la Part-Dieu, ou à Lille avec le projet de l'immeuble le plus haut d'Europe (le Diplodocus).

A partir de 74 on assiste à une chute de la construction de bureaux. En 75 en région parisienne par exemple, on a autorisé 536 000 m². Il n'empêche que l'importance des bureaux surtout à Paris est telle que finalement ils se vendent mal. Actuellement à Paris on estime à 13 millions de m² le parc de bureaux, il était de 9 millions en 1962.

Plus généralement dans le secteur des emplois de bureaux on assiste à une division du travail qui se généralise, souvent avec l'introduction de l'informatique. Les activités de bureaux qui ne sont pas directionnelles, ont alors tendance à être envoyées soit en banlieue soit en province, et l'Etat favorise ce mouvement. La bourgeoisie voudrait bien que ne reste à Paris que les emplois de direction. Ainsi sous prétexte de limiter les m² de bureaux à Paris ce sont soit des secteurs prétextés qui sont décentralisés, comme les centres d'informatiques des banques après les grandes grèves de 1974, soit des services d'exécution que les directions transfèrent en province à cause des différences de salaire.

Les derniers mois il a été souvent question des «problèmes» de la Défense. A la télévision dans les grands journaux bourgeois on a surtout parlé du «déficit» de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Défense (E.P.A.D.). Les luttes des travailleurs des tours de bureaux ont aussi montré quels étaient les vrais problèmes liés aux conditions de vie et de travail de cette concentration de bureaux, ainsi qu'aux conditions de transports que chaque jour des milliers de travailleurs supportent.

C'est dans le cadre de la compétition entre capitales européennes pour devenir le centre d'affaires le plus important que l'Etat est intervenu dans l'aménagement de la Défense. C'est de Gaulle, en 1958, qui crée l'établissement public d'aménagement de la Défense, une sorte d'entreprise commerciale d'Etat qui est chargée, dans un premier temps, d'expulser les 16 000 habitants et les industries de cette zone, et ensuite de construire un centre d'affaires pour les monopoles en voie de constitution à cette époque.

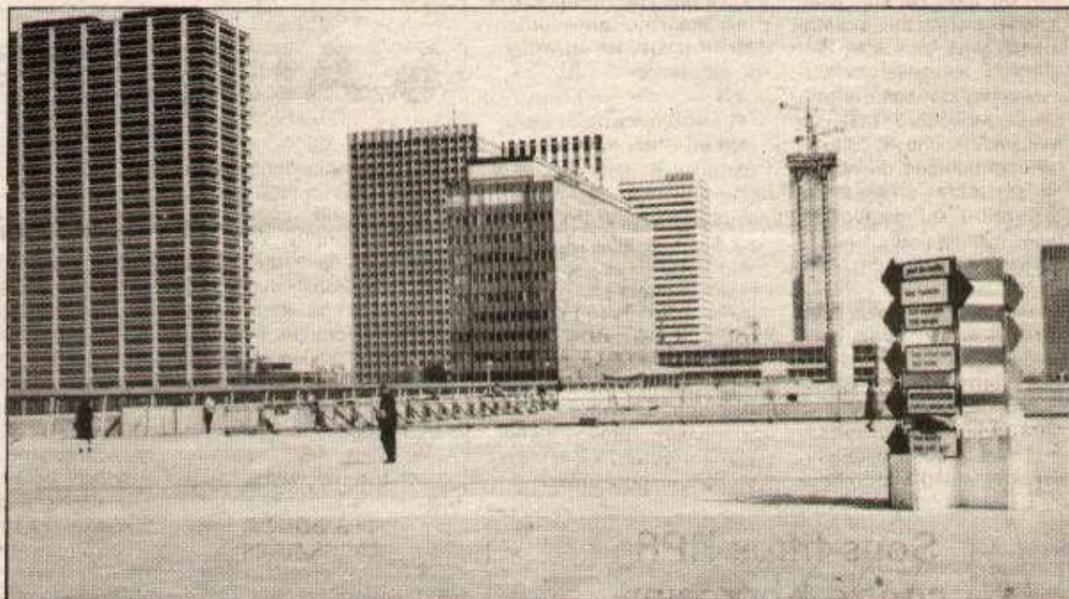
A l'origine ce sont 900 000 m² de bureaux qui sont prévus mais en 1970 devant la demande en bureaux de la part de promoteurs (voir encart sur le marché des bureaux) le programme est porté à 1,5 millions de m².

Les groupes avaient besoin de ces tours, nées de la concentration monopoliste, pour regrouper les employés de bureaux qui auparavant exerçaient leurs emplois dans les différentes entreprises absorbées. Regardez la tour Nobel, on y trouve l'innombrables troupeaux de sociétés que le trust a absorbé (Isorel, Duco, Hoechst, Sifa-Diamant, Roussel, Uclaf, Nobel-Bojel etc.) De nombreux sièges sociaux viendront s'y installer, la liste est longue de trusts pétroliers comme Esso ou BP, des grandes

compagnies d'assurances comme les AGF ou le GAN ou des entreprises d'Etat comme l'EDF-GDF et bientôt le ministère de l'Environnement.

L'établissement d'aménagement de la Défense, nous l'avons dit est un établissement commercial d'Etat. Il a déjà financé et construit l'essentiel des équipements, routes, parkings, dalles etc., qui ont permis la construction des tours. Mais ces équipements ont été construits en fonction des 1,5 millions de m², seulement voilà, seule la moitié des tours prévues ont été construites (850 000m²) et ont rapporté de l'argent par la vente des droits à construire, il y a donc un manque à gagner qui pourrait être couvert par la construction des 650 000 m² supplémentaires.

Giscard, lui, a coupé la poire en deux : d'une part il a autorisé la construction de 350 000 m² supplémentaires et cela correspond aux différentes études qui prévoient une demande de bureaux dans trois-quatre ans, et d'autre part, pour compenser les 250 000m² qui vont manquer par rapport aux prévisions de 1970 l'Etat va essayer de payer le déficit. Pour attirer les monopoles, l'Etat va prendre à sa charge les travaux d'environnement prévus dans ce secteur.



...Giscard décide d'en construire d'autres

Par Michel Leny

La Défense telle qu'ils la vivent

D'abord, en ce qui concerne le nouvel art de vivre, c'est plutôt raté. Le soir la Défense ce n'est que 240 000 m² de dalle déserte, un labyrinthe de sous-sols où on ne trouve personne.

On avait prévu un centre commercial, pas de chance, les grands magasins Printemps et Samaritaine refusent d'y venir. Ils savent bien que les habitants de ce quartier ne sont que 25 000 pour 40 000 employés actuellement et donc il n'est pas rentable de s'y installer. Un drugstore Publicis qui s'y était risqué a finalement fermé ses portes en 1977. Quant à ceux qui travaillent dans les bureaux, loin de faire leurs courses à la Défense; ils n'ont qu'une idée quitter au plus vite cet univers concentrationnaire qu'ils ont du supporter déjà 8 heures. De plus les prix pratiqués à la Défense sont souvent trop élevés pour eux.

La Défense, c'est toujours un immense chantier. Pas de bureaux de poste, ni de lycée à moins de 1 200 mètres (mais quatre succursales de banques dans un rayon de 30 mètres), un seul téléphone public pour 400 habitants (mais un central de 50 000 lignes spécialement construit pour les tours).

Et puis, surtout, les conditions de travail dans ces tours bureaux sont dénoncées et combattues par les employés.

Beaucoup d'entre eux ne supportent plus la climatisation qui entraîne de nombreux dérèglements physiologiques que les médecins du travail ne peuvent plus cacher. Les néons de l'éclairage artificiel provoquent des troubles de la vision. Sans parler du temps perdu dans les ascenseurs (un quart d'heure d'attente minimum aux heures d'attente). Les concentrations tertiaires sont

l'occasion d'une restructuration des tâches et d'un contrôle accru par les capitalistes; c'est l'introduction généralisée des horaires variables du pointage, et le contrôle de toute une partie d'équipe par une seule personne grâce aux bureaux dit «paysagés» (sans cloisonnement).

Pour ceux qui travaillent actuellement à la Défense, ils ont à sa battre pour la reconnaissance d'un droit de contrôle sur leur condition de travail (un comité hygiène et sécurité par tour, par exemple) et contre les conséquences de la restructuration des tâches, surtout du fait de l'introduction de l'informatique.

Reste le problème des transports. Cette logique de l'aménagement capitaliste a conduit à augmenter encore le nombre d'emplois à l'ouest de la Région Parisienne, alors que les logements accessibles par les travailleurs sont situés au Nord et à l'Est. Les directeurs généraux et autres cadres supérieurs habitent les quartiers «chics», à proximité de leur lieu de travail (16^e arrt, Neuilly, St Germain, St Cloud, etc.). Les travailleurs des bureaux, à plus de 70 % utilisent les transports en commun où ils sont obligés de passer 2 h 30 en moyenne par jour. 100 000 employés sont prévus à la Défense, soit plus du double qu'actuellement. Alors on prévoit de prolonger la ligne n°1 Vincennes-Neuilly jusqu'à la Défense. Avec le RER, ça fera 2 lignes de transport en commun parallèles. Pendant ce temps, on ferme les lignes de la petite ceinture.

Accroître le nombre de bureaux, organiser le déséquilibre emploi-logement pour résoudre le «déficit». Ce sont les travailleurs qui supporteront les conséquences de ce urbanisme capitaliste.

«Nous refusons d'aller à la Défense»

A la fin de l'année 1977 les travailleurs d'un service du groupe Dassault ont été informés que la direction envisageait de transférer le service de la Direction Générale des Achats (DGA) de St Cloud où il est actuellement, à la Défense dans la tour Neptune.

Aussitôt l'annonce du déménagement tout le personnel se mobilise pour s'y opposer. Les travailleurs provoquent des assemblées générales, manifestent devant les bureaux de *Jours de France* où le Général de Benouville, bras droit de Dassault leur envoie les CRS, rencontrent d'autres travailleurs déjà installés dans des tours de bureaux.

La direction est ainsi obligée dans un premier temps d'organiser une commission d'enquête sur les conditions de travail dans ces tours. Lors de sa première visite à la tour Neptune de la Défense, pas de chance la climatisation est en panne.

Par une lettre du 16 mai 78 à M. Dassault les sections syndicales font connaître les raisons de leur refus du déménagement.

«1 - Les conditions de travail sont très mauvaises (air climatisé, univers de béton, éclairage artificiel, amiante...)

«2 - Le lieu géographique pénalise beaucoup d'entre nous.

«3 - Sur le plan social - Self au lieu du restaurant d'entreprise, en plus en sous-sol.

- Plus de services mutuels, ni sécurité sociale ou IPECA.

- Eloignement des organisations syndicales.

Dans ces conditions nous tenons à porter à votre connaissance notre refus d'aller travailler à la Défense.

La direction recule et annule son projet de déménagement, une lettre du 7 juin 78 du directeur du musée le confirme.

Tout danger n'est pas écarté car les travailleurs ont appris que la direction étudie un transfert dans la tour UAP (une de ces tours «pirates» construites en dehors du périmètre de la Défense, mais profite aux infrastructures.

PREPARATIFS DE GUERRE VIETNAMIENNE A LA FRONTIERE DU KAMPUCHEA

● Selon la radio de Pnom-Penh, captée à Bangkok, la capitale du Kampuchea et ses environs ainsi que la province de Svay-Rieng ont été placées en état d'alerte, pour faire face aux développements de l'agression vietnamienne. Tandis que de nombreuses incursions des troupes vietnamiennes en territoire khmère, se sont produites ces dernières semaines, tout indique que d'importants préparatifs sont en cours du côté vietnamien, pour lancer d'ici peu une agression de grande envergure contre le Kampuchea.

Grand nombre d'unités — douze divisions selon le *Daily Telegraph* — ont été déployées par les autorités vietnamiennes à proximité du Kampuchea. Selon une dépêche de l'AFP, deux autres divisions vietnamiennes feraient actuellement mouvement du Laos, où stationnent de nombreuses troupes vietnamiennes, vers le nord du Kampuchea.

Dans le même temps, un important matériel est acheminé par les autorités vietnamiennes vers la frontière Vietnam-Kampuchea. Certaines routes principales vietnamiennes et plusieurs tronçons de la voie ferrée qui relie Hanoï à Ho Chi Minh ville, sont même réquisitionnés à certaines heures, pour les convois militaires d'hommes et de matériel. La ville de Tay Ninh, qui fut un haut lieu de la résistance anti-impé-

rialiste, est devenue une plaque tournante pour les canons et les convois de munitions, et de soldats, qui se dirigent vers le front du Kampuchea. Selon certains observateurs, ce trafic, au cours du mois d'octobre, aurait égalé le trafic militaire qui avait cours sur le sol vietnamien au plus fort de la guerre contre l'impérialisme américain.

Ce trafic intense va de pair avec l'arrivée dans les ports vietnamiens de très grosses quantités d'armements soviétiques, surtout des armements lourds : tanks, avions, missiles, munitions. Des MIG-23 sont livrés par l'URSS depuis déjà quelques mois. Pour orchestrer tout cela, les dirigeants soviétiques auraient établi à Hanoï un « commandement d'assistance militaire » pour « contrôler l'expédition intensifiée d'armement ». Ces

faits soulignent la convergence actuelle entre l'expansionnisme vietnamien et les visées hégémoniques de l'URSS. La visite des dirigeants vietnamiens Pham Van Dong et Le Duan, à Moscou, la signature d'un traité « d'amitié » URSS-Vietnam, comportant d'importantes clauses d'assistance militaire, coïncident d'ailleurs avec le déploiement accéléré des préparatifs de guerre vietnamiens contre le Kampuchea, et témoignent d'une collusion renforcée entre Moscou et Hanoï.

La visite des dirigeants vietnamiens à Moscou aurait notamment eu pour objet de mettre la dernière main au plan d'invasion du Kampuchea, ce que les dirigeants khmers désignent comme devant être « la seconde attaque stratégique de grande envergure contre le Kampuchea, au cours de la saison sèche », après l'attaque de fin 77 début 78 qui avait échoué face à la résistance du peuple khmer. La nouvelle agression en préparation s'inscrit dans un processus qui voit le Vietnam, être de plus en plus ravalé au rôle de pion dans le dispositif du social-impérialisme. Celui-ci redouble

d'agressivité alors qu'augmentent en Asie du sud-est la vigilance des peuples face aux manœuvres soviétiques. Cette réalité semble pourtant échapper complètement à notre ministre des Affaires étrangères, de Guiringaud. Celui-ci, qui vient d'achever une tournée au Japon, interrogé sur le conflit Vietnam-Kampuchea, a déclaré : « Notre ambassadeur à Hanoï m'a affirmé qu'il n'y avait pas de conflit, mais un soulèvement général au Cambodge, contre les autorités de ce pays. Je ne peux pas me prononcer sur les faits, car nous n'avons aucune relation officielle avec ce régime ».

Cette « prudence », cette attitude hésitante (déjà remarquée, ces derniers temps) du gouvernement français vis-à-vis de la situation en Asie du Sud-Est reflètent sans doute ses préoccupations quant au développement de relations, et à la conquête de marchés, dans cette région où le Vietnam, s'il menait à bien ses visées, imposerait un contrôle croissant sous couvert d'une « fédération indochinoise ». Mais, c'est sans compter avec les capacités de résistance du peuple khmer.

Jugements sur des faits de « légitime » défense

Aucune poursuite ne sera engagée contre le responsable d'un coup de feu qui blessa un cambrioleur dans un pavillon de Versailles, le lundi 6 novembre.

« Il s'agit d'une illustration exemplaire de la légitime défense admise par les textes », devait déclarer Robert Barbat, procureur de la république de Versailles.

Reveillé à une heure et mie du matin, dans son pavillon, près de Follainville Denneumont, dans les Yvelines, M. Flagel, un serrurier se saisit de son fusil de chasse. Ayant déjà été cambriolé plusieurs fois, Flagel décide de faire un exemple : il tire sur le

cambrioleur, un jeune appelé de 20 ans, en absence illégale du 5^e RI de Beynes. Se référant aux articles 328 et 329 du code de procédure pénale, le parquet de Versailles a jugé que Flagel était dans son droit...

Charles Vaglio, l'infirmier qui a tué le 3 novembre à Homencourt un cambrioleur, M. Paté, a été inculpé le 6 novembre par le juge d'instruction au tribunal de Briey. Le juge a estimé qu'il y a « présomption d'intention à partir du moment où celui-ci avait utilisé une arme à feu ».

Comme pratiquement à chaque fois en pareil cas, l'auteur du crime en état de « légitime défense » a été remis en liberté !

PAYS-BAS

Le chef du groupe parlementaire du parti chrétien démocrate a du démissionner, à la suite des révélations sur sa participation aux waffen SS dans lesquels il s'était engagé après s'être rendu en Allemagne comme travailleur volontaire.

ANGOLA

La radio angolaise multiplie depuis mardi les appels à la population. Selon le gouvernement l'Afrique du Sud a préparé une intervention en Angola « sous le prétexte de neutraliser l'action libératrice et juste des combattants de la Swapo ».

MAURITANIE - FRANCE

Ould Salek, président de la République islamique de Mauritanie, déjeunait mercredi avec Giscard d'Estaing. C'est la première rencontre entre les deux présidents depuis le coup d'État militaire. Le point essentiel des discussions devait

être les positions respectives concernant le Sahara et l'aide que la France pourrait apporter à la Mauritanie dans le cadre d'un règlement.

FRANCE-OTAN

La France sera désormais reliée au réseau de consultation de l'OTAN, créé en 1967. Cette mesure formelle réalise une décision prise depuis sa création de participer à ce système. C'est un nouveau glissement dans la coordination plus étroite de la Défense nationale avec les projets de l'OTAN

● 27 paysans du Larzac ont reçu leur lettre d'expropriation lundi. Ces mesures concernent des terres situées sur les communes de la Rosque, de St Marguerite et de la Cavalerie.

Par ailleurs, un groupe de paysans est parti du Larzac à pied pour une marche qui devrait les conduire à Paris le 2 décembre chez Giscard à qui ils demanderont l'abandon du projet d'extension du camp militaire.

Nanterre, mardi soir

Incendie dans un foyer Sonacotra

Mardi, 19 h 15, des résidents occupés à se préparer leurs repas dans l'une des « cuisines » communes au 16^e étage d'une tour foyer Sonacotra, voient soudain les lieux envahis par la fumée épaisse et noire. Aussitôt, ils donnent l'alerte, font évacuer les nombreuses chambres. Bientôt, la visibilité est nulle, l'épaisse fumée à senteur de plastique est dans les étages, plus particulièrement épaisse au quatrième et seizième.

19 h 30, environ : les pompiers sont sur place, installent leurs batteries de tuyaux pour circonscire le sinistre, à partir des caves.

Le feu a pris dans les conduites d'aération. L'incendie est rapidement maîtrisé. Il n'y a pas de victimes, ni de dégâts.

Décidément, les foyers Sonacotra, et particulièrement ceux où les résidents mènent la lutte contre les conditions de vie de ces foyers-prisons, sont souvent la proie des flammes, ou d'accidents similaires.

Déjà, dans ce foyer, le 11 juillet dernier, éclatait un incendie dans des conditions très proches : il avait été causé par deux résidents du foyer, qui sont tenus pour être des provocateurs en cheville avec la direction Sonaco-

tra, deux résidents qui n'hésitent pas à donner un « coup de main » au gérant.

Cette fois, cependant, rien ne permet d'affirmer, pour l'instant, que cet accident a été provoqué, mais les faits demeurent troubles. Le gérant, encore un ancien des colonies, déclare à qui veut l'entendre, « que c'est un papier qui a pris feu dans les vides-ordures ». Pourtant ceux-ci ne communiquent pas avec les conduites d'aération, d'où surgissait cette épaisse fumée. D'autre part, les portes des caves, habituellement ouvertes à tout vent, étaient

soigneusement tenues fermées. Y a-t-il quelque chose à cacher ?

Quoi qu'il en soit, cet « accident » ne fait que renforcer la combativité des résidents, en lutte depuis septembre 1975, sur la base de la plate-forme du Comité de coordination, et notamment sur le respect des normes de sécurité, de ces deux tours accolées, qui reçoivent chacune 512 résidents. A noter que le tribunal d'Instance avait, cet été, donné raison à la direction Sonacotra sans avoir fait expertiser les lieux.

Pierre CHÂTEL

Nice : inculpation du PDG du casino Ruhl

Jean-Dominique Fratoni, PDG du Casino Ruhl de Nice a été inculpé lundi d'infraction de la législation sur les sociétés, mais laissé en liberté provisoire. Cette inculpation survient peu après celle de l'avocat Jean-Maurice Agnelet, pour complicité. Agnelet était l'ami d'Agnès Le Roux, dont la mystérieuse disparition il y a un an a provoqué le déclenchement de l'enquête qui a débouché sur l'inculpation de Fratoni.

Jean-Dominique Fratoni n'était qu'un modeste directeur de deux petites salles de jeux à Nice et Sainte Maxime quand il fut choisi en 1974 pour présider à la destinée du Ruhl, le nouveau casino lancé à Nice. Des capitaux énormes y sont investis, dont l'origine n'est pour le moins pas claire. Fratoni parle d'« amis italiens ». En 1976, une note de la PJ de Nice signale : « Selon des informations fournies par la police italienne, Fratoni

ne serait qu'un prête-nom pour une branche de la mafia italienne qui l'aurait chargé, pour éliminer toute concurrence, de racheter tous les casinos de la Côte d'Azur ».

Pour cela tous les moyens sont bons. En juillet 1975, un groupe de joueurs fait perdre 300 millions anciens au Casino de Menton qui ne tient pas le choc ; peu après, Fratoni le rachète. Une opération semblable est faite au Pa-

lais de la Méditerranée, installé à 300 m du Ruhl. Cela ne suffit pas. Alors par l'intermédiaire d'un avocat, Agnelet, Fratoni achète la voix d'Agnès Le Roux, fille de l'ancien PDG du Palais de la Méditerranée, en lui rachetant ses actions dans l'affaire. Lors de la réunion du Conseil d'administration du 30 juin 1977 grâce à Agnès Le Roux, le groupe Fratoni s'empare du casino dirigé jusque là par Renée Le Roux, mère d'Agnès.

Depuis, Agnelet a « mangé le morceau », et des bandes magnétiques d'enregistrements téléphoniques réalisées par Agnelet ont confirmé le caractère frauduleux des transactions opérées par Fratoni.

Celui-ci va connaître bientôt de nouveaux soucis : un redressement fiscal de 15 milliards de centimes va sans doute lui être réclamé, pour fraude fiscale, arriérés d'impôts et diverses amendes...

ROUGE HEBDO ?

Dans son édition datée de mardi, *Rouge*, le journal de la LCR fait état des difficultés persistantes qu'il connaît. Il annonce l'option que vient de prendre le Comité central de la LCR de faire redevenir *Rouge* hebdomadaire au 1^{er} février 1979. Cette option devrait toutefois être confirmée ou infirmée par le Congrès de l'organisation qui doit se tenir avant la fin du mois de janvier.